

EARL la Chambaudrie

La Chambaudrie

85300 Challans

M. DAVIAUD Raphaël

Mme AYRAULT Mathilde

06-14-58-49-46

Le 14-11-2024 à Challans

OBJET: Lettre de Motivation.

Madame, Monsieur,

L'installation d'ombrière photovoltaïque représente une opportunité pour nous d'agrandissement de notre parcours volière en garantissant un espace plus important à la croissance de nos gibiers jusqu'à l'âge adulte. En effet notre exploitation EARL la Chambaudrie, dispose suffisamment de bâtiment ($1200m^2$) pour élever les faisans jusqu'à 12 semaines, mais n'a pas la capacité de les garder au delà. Aujourd'hui le manque de volière pour nos gibiers est une faiblesse à notre exploitation.

C'est dans ce but que nous avons l'intention de créer des volières à gibiers situées dans la continuité de notre parcours actuel.

Le projet proposé par la Société Technique Sojaie va nous permettre de réaliser ce souhait de créer de grande volière au sein même de notre exploitation.

Ce projet à plusieurs points positifs:

- Il permettra de valoriser l'activité de EARL la Chambaudrie en élevant une partie du gibier jusqu'à l'âge adulte et non uniquement dans la phase de démarrage. Allonger notre durée d'élevage avec la vente d'oiseaux à l'âge adulte permettra de répondre à la demande du marché, d'améliorer notre rentabilité et pérenniser notre activité.

- Il assurera une protection des gibiers contre les épisodes climatiques extrêmes. L'installation de panneaux solaires sur notre élevage permettra de protéger les gibiers en cas d'intempéries (grêle, forte pluie) et apporter un espace ombragé et frais en cas de forte chaleur.
- Il offrira de meilleures conditions d'élevage à nos gibiers et augmentera le bien être animal. La structure sur-élevée apportera une bonne hauteur pour le vol des oiseaux, cela facilitant l'expression d'un comportement sauvage. L'espace au sol plus grand et ombragé limitera le picage des faisans. Cette bonne hauteur nous permettra aussi l'aménagement d'un parcours arboré, afin d'apporter aux faisans un espace de vie au plus proche de la nature.
- Il contribuera à lutter contre les contaminations, notamment la grippe aviaire. La mise à l'abri des faisans grâce à la structure photovoltaïque limitera tout contact avec l'avifaune sauvage. Cette structure empêchera l'intrusion d'oiseaux extérieurs et réduira le risque de contamination avec les déjections. Nos mangeoires et abreuvoirs pourront être positionnés sous la structure limitant également le risque de contamination par l'avifaune sauvage.
- Il nous offrira de meilleures conditions de travail. La hauteur de la volière permettra aisément le passage du micro-tracteur pour alimenter les gibiers. Cette structure robuste, offrira un bel outil de travail et véhiculera une bonne image de la filière agricole.
- Il permettra le développement des énergies renouvelables. Coupler l'agriculture avec l'énergie solaire permettra de diminuer l'empreinte carbone de notre exploitation et lutter contre le changement climatique.
- Ce projet représente un impact positif sur l'économie locale. Il générera des activités économiques et sociales autour de la production d'électricité solaire et de la production agricole.

- Il permettra de conforter des emplois périphériques (groupement, technicien, équipe de ramassage...)
- Il nous assurera un revenu complémentaire dans un contexte où notre filière agricole connaît des difficultés.

veuillez agréer Madame, Monsieur, mes plus cordiales salutations.

EARL LA CHAMBAUDRIE
Raphaël DAVIAUD - Mathilde AYRAULT
" La Chambaudrie "
85300 CHALLANS
Siret 750 331 985 00010 - APE: 0147 Z

Mathilde Ayrault.



Raphaël Daviaud

